



Collectif
National
des
Céramistes

JOURNEES NATIONALES DE LA CERMAMIQUE 2018

REGLEMENT INTERIEUR

Les journées nationales de la céramique (JNC) sont accessibles à tous les professionnels de la céramique et à tous ses partenaires (écoles d'art, centres de formation, associations, organisateurs d'événements...).

Les inscriptions en ligne sont ouvertes du 5 janvier 2018, la date de clôture le 30 juin 2018, sur le site www.collectif-ceramistes.org

Passé ce délai une demande par mail devra être adressée au CNC qui validera les possibilités d'inscriptions. L'inscription en ligne est obligatoire pour pouvoir participer. Les dates et horaires des JNC doivent être respectés comme suit : le samedi 13 octobre 2018 de 10h00 à 19h00 et le dimanche 14 octobre de 10h00 à 18h00.

L'inscription à cet événement est gratuite et un kit de communication dématérialisé est accessible à tous depuis ce site. Il convient à chacun de constituer son programme et les participants s'engagent à appliquer et respecter le programme annoncé.

Les organisateurs et participants s'engagent à utiliser les visuels de communication prévus et conçus par le CNC (visuel national commun de l'affiche officielle repris en entête sur les flyers, programmes, invitations et supports dématérialisés pour internet),

Seule l'impression des documents papier tels que affiches A0-A3-A4, flyers personnalisés et invitations sont à la charge de chaque organisateur. Nous pouvons vous mettre en relation avec notre graphiste (lien sur ce site).

Chaque organisateur à la liberté de faire imprimer ces documents par ses propres moyens dans le respect de la charte nationale du CNC. (La commission JNC conseille aux organisateurs de se rapprocher de sa CMA pour une aide à l'impression)

Il convient à chaque organisateur de respecter les réglementations en vigueur concernant les affichages, pose et retrait de signalétiques et documents sur la voie publique. Les organisateurs s'assurent de la parfaite sécurité aux abords de la manifestation et se rapprochent le cas échéant des autorités publiques locales (arrêtés, signalétique spécifique de circulation, barrières de sécurité, plan spécifique de sécurité...)

L'accès au public doit être libre et gratuit. Les participants s'engagent à accueillir les visiteurs et respecter les programmes annoncés.

Les démonstrations, ateliers pédagogiques, performances, spectacles... sont à la libre initiative des participants et organisateurs et ne donnent lieu à aucun financement de la part du CNC.

La vente d'œuvres et articles céramiques est réservée aux seuls professionnels du secteur d'activité concerné, la revente est proscrite, les œuvres et articles présentés sont réalisés dans les règles de l'art céramique et artisanal.

Les participants s'engagent à répondre au bref questionnaire qui leur sera adressé à la suite de ces journées.

Le CNC se réserve le droit d'annuler une manifestation JNC si le présent règlement n'était pas respecté, il s'engage en outre à retirer toutes les inscriptions en ligne sur simple demande de désistement,

Le CNC respecte et garantit la confidentialité des données, loi « Informatique et Libertés » telle que décrite par le CNIL. www.cnil.fr, les participants ont à tout moment un droit d'accès et de modification. Vous autorisez le CNC à utiliser vos visuels dans le cadre exclusif de la communication de ces journées.

Le CNC reste à votre disposition pour toutes demandes en vous référant à la liste des coordinateurs régionaux.(sur le site)

Eléments mis à disposition sur le site :

- Le présent règlement intérieur
- Un kit de communication téléchargeable
- Un mémo guide dans la mise en place de vos JNC